

RCS : DIEPPE
Code greffe : 7601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIEPPE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00111
Numéro SIREN : 819 502 550
Nom ou dénomination : 2ACM

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2021 sous le numéro de dépôt 805

1

BILAN SIMPLIFIÉ

GCEP N° 2033-A 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)2021/805
- 9 AVR. 2021Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

Désignation de l'entreprise SARL SARL 2ACM

Adresse de l'entreprise 2 Rue de l'église 76119 VARENGEVILLE SUR MER

Numéro SIRET* 8 1 9 5 0 2 5 5 0 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Néant *

ACTIF

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2019 Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	94 685	012		94 685	
	{ Fonds commercial*						
	{ Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	155 548	030	57 192	98 356	
	Immobilisations financières* (1)	040	1 872	042		1 872	
	Total I (5)	044	252 106	048	57 192	194 914	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	6 251	052		6 251	
	Marchandises *	060	6 569	062		6 569	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	{ Clients et comptes rattachés*	068		070			
	{ Autres* (3)	072	3 943	074		3 943	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	158 369	086		158 369		
Charges constatées d'avance *	092	2 086	094		2 086		
	Total II	096	177 219	098		177 219	
	Total général (I + II)	110	429 326	112	57 192	372 134	

PASSIF

						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120				20 000	
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126				2 000	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132		70 242	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136				79 450	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142				171 692	
	Provisions pour risques et charges						
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				133 814	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				16 223	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...)	169		172	9 618	50 404	
Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176				200 441	
	Total général (I + II + III)	180				372 134	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	98 232	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	37 171	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SARL 2ACM

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2019

PRODUITS D'EXPLOITATION							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*						
		dont export	209		210		703 690
	Production vendue	biens	215		214		
		services*	217		218		4 915
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		10 000	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		718 606	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		48 386	
	Variation de stocks (marchandises)*			236		(1 044)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		166 724	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240		1 271	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - immobilies : - mobilier :)			242		85 807
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAB *)	243	1 254	244		2 214
	Rémunérations du personnel*				250		260 291
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		27 206
	Dotations aux amortissements*				254		21 545
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262		1 330
Total des charges d'exploitation (II)				264		613 732	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		104 874	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280		181	
	Produits exceptionnels			(IV) 290			
	Charges financières			(V) 294		1 676	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 }			(VI) 300		40
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348 }					
Impôts sur les bénéfices*				(VII) 306		23 889	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		79 450	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312		79 450	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324		23 979	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248		330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU-TE (44 octies et octies A) 987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989					
	ZRD (44. terdecies) 127	ZRR (44 quindicies) 138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies) 991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies) 990					
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies) 993					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		90
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				647			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)				648			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		103 339	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		103 339	

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SARL 2ACM

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	94 685	402	404	406	94 685
	Autres	410		412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	424	426	
	Constructions	430		432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	21 926	442	20 862	444	42 789
	Installations générales agencements divers	450	66 723	452	5 308	454	72 032
	Matériel de transport	460	2 500	462	11 000	464	13 500
	Autres immobilisations corporelles	470	27 227	472		474	27 227
	Immobilisations financières	480	1 872	482	484	486	1 872
TOTAL		490	214 934	492	37 171	494	252 106

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506		
	Terrains	510	512	514	516		
	Constructions	520	522	524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	11 115	532	7 056	534	18 171
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	12 084	542	8 206	544	20 291
	Matériel de transport	550	1 670	552	1 266	554	2 936
	Autres immobilisations corporelles	560	10 776	562	5 016	564	15 792
TOTAL		570	35 646	572	21 545	574	57 192

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		1	2	3	4	5
	Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle					
		6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL SARL 2ACM Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

Copie certifiée conforme aux originaux par le ou les gérants

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	88 556
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	32 920
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

GRENEE
AL DE CO
REÇU
LE - 9 AVR. 2021
Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS A L'ASSEMBLEE
GENERALE DU 15/09/2020**

Dénomination Sociale : **SARL 2ACM**

Capital Social : 20 000.00 €

Siège Social : AUBERGE DU RELAIS 2 RUE DE L'EGLISE
76119 VARENGEVILLE SUR MER

RCS de DIEPPE N° : 819502550

La collectivité des associés propose d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	79 450.17€
Dotation des réserves facultatives	32 450.17€
Montant Brut Distribuible	47 000.00€
Retenue à la source	3 414.00€
Solde net	43 585.56€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 102 692.78 €.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés propose de mettre en distribution la somme de 47 000.00€

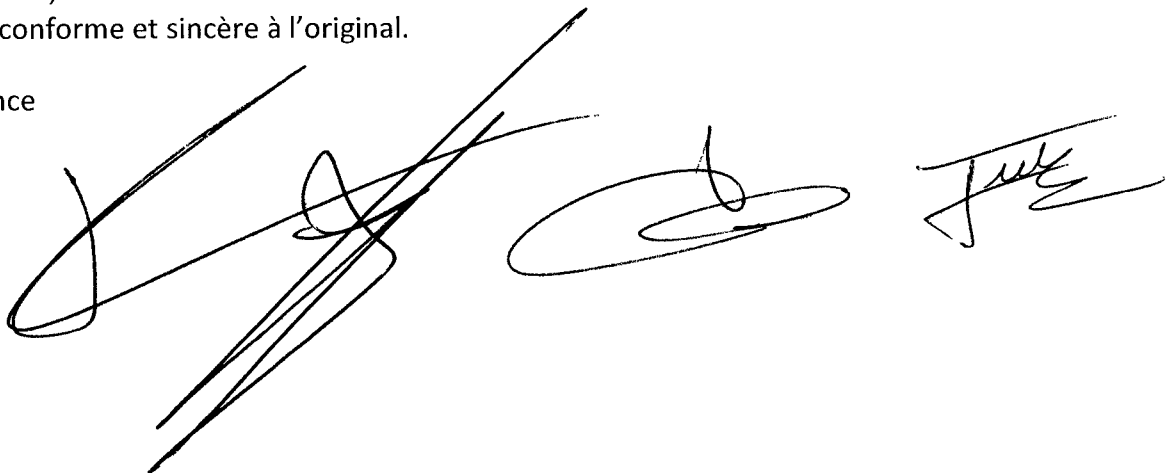
	Madame DELATTRE Fabienne	Monsieur DELATTRE Meddy	Monsieur JULLIEN Olivier	Madame JULLIEN Virginie
Dividendes bruts taxables	11 750.00€	11 750.00€	11 750.00€	11 750.00€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	oui	oui	non	non
Montant acompte 12.8%	0.00€	0.00€	1 504.00€	1 504.00€
Dividendes soumis au RSI	11 171.00€	11 167.00€	11 102.00€	11 197.00€
Dividendes soumis à 17.2%	579.00€	583.00€	648.00€	553.00€
Prélèvements sociaux	99.59€	100.28€	111.46€	95.12€
Dividendes nets à percevoir	11 650.41€	11 649.72€	10 134.54€	10 150.88€

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes <u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2018	30 000.00€	30 000.00€	0.00€
Exercice 31/12/2017	10 000.00€	10 000.00€	0.00€
Exercice 2016	10 000.00€		

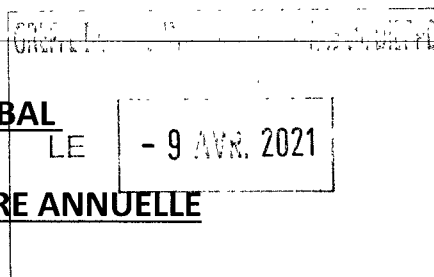
Pour extrait,
Certifié conforme et sincère à l'original.

La gérance



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15/09/2020



Dénomination Sociale : **SARL 2ACM**

Capital Social : 20 000.00 €

Siège Social : AUBERGE DU RELAIS 2 RUE DE L'EGLISE
76119 VARENGEVILLE SUR MER

RCS de DIEPPE N° : 819502550

*Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants*

L'an deux mil vingt,
Le quinze septembre.

Les associés de la SARL 2ACM se sont réunis au siège social, sous la présidence de Madame DELATTRE Fabienne, en assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 pour délibérer notamment sur l'affectation du résultat ci après :

RESOLUTION N° 5 : AFFECTATION DU RESULTAT SOCIAL

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le résultat social selon les modalités suivantes :

RESULTAT SOCIAL DE L'EXERCICE	79 450.17€
Dotation des réserves facultatives	32 450.17€
Montant Brut Distribuible	47 000.00€
Retenue à la source	3 414.00€
Solde net	43 585.56€

Il est ici précisé le solde du montant des réserves facultatives est égal à 102 692.78 €.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU PROFIT DES ASSOCIES

La collectivité des associés propose de mettre en distribution la somme de 47 000.00€

	Madame DELATTRE Fabienne	Monsieur DELATTRE Meddy	Monsieur JULLIEN Olivier	Madame JULLIEN Virginie
Dividendes bruts taxables	11 750.00€	11 750.00€	11 750.00€	11 750.00€
Eligibles à l'abattement 40%	oui	oui	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	oui	oui	non	non
Montant acompte 12.8%	0.00€	0.00€	1 504.00€	1 504.00€
Dividendes soumis au RSI	11 171.00€	11 167.00€	11 102.00€	11 197.00€
Dividendes soumis à 17.2%	579.00€	583.00€	648.00€	553.00€
Prélèvements sociaux	99.59€	100.28€	111.46€	95.12€
Dividendes nets à percevoir	11 650.41€	11 649.72€	10 134.54€	10 150.88€

Ce dividende sera payé le 15/09/2020, par inscription en compte courant.

La collectivité des associés prend acte des obligations fiscales à réaliser. A ce titre, la société a l'obligation dans les 15 jours du mois suivant celui du paiement des présents dividendes d'adresser au service des impôts de son siège social la déclaration N°2777 D.

Cette déclaration devra être accompagnée du versement de la somme de 3 414€ comprenant :

- le cas échéant, le nouvel acompte forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 % sur les dividendes pour ceux des associés qui n'ont pas justifié pouvoir en être exonérés compte tenu du montant de leur revenu fiscal de référence lié aux revenus de 2018.
- les prélèvements sociaux dus au taux de 17.2 % sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à la gérance pour faire la déclaration N°2777 D et procéder au paiement à réaliser. Il est rappelé que les retenues à la source ci avant restent toutefois à la charge des associés concernés.

Elle donne également pouvoir à la gérance pour effectuer, le cas échéant, auprès des organismes sociaux, conformément à l'article L131-6 du code de la sécurité sociale et/ou à l'article L 731-14 du code rural, les déclarations sociales nécessaires suite à la mise en distribution.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Copie certifiée conforme
aux originaux
par le ou les gérants

	Dividendes distribués antérieurement	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes <u>non</u> éligibles à l'abattement
Exercice 31/12/2018	30 000.00€	30 000.00€	0.00€
Exercice 31/12/2017	10 000.00€	10 000.00€	0.00€
Exercice 2016	10 000.00€		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait,

Certifié conforme et sincère à l'original.

Extrait conforme certifié par la gérance

La gérance

